

Plan directeur communal lausannois 2015-2030 deux soirées d'information pour donner son avis sur le futur de la ville

Après l'exposition qui s'est tenue en décembre dernier pour présenter l'ensemble du Plan directeur communal et ses objectifs, les Lausannois sont invités à prendre part à une présentation par la Municipalité des projets pour le développement de la ville lors de deux séances d'information les 15 janvier et 11 février prochains à l'Aula du Gymnase de Beaulieu à Lausanne.

Le Plan directeur communal fixe les conditions de développement de la ville, soit les grandes lignes de l'aménagement du territoire, des développements urbanistiques, de l'environnement et ceux de la mobilité, sa durée de vie est de 15 à 20 ans.

La première séance d'information qui aura lieu le **15 janvier 2015 de 18h à 20h30 à l'Aula du Gymnase de Beaulieu** est spécifiquement dédiée aux thèmes de l'urbanisation, de la nature et du paysage. Elle se déroulera en présence du syndic D. Brélaz, ainsi que des conseillers municipaux O. Français, F. Germond, O. Tosato, G. Junod et M. Vuilleumier. Sera présentée par O. Français, directeur des travaux, la stratégie de développement du territoire, qui prévoit des interventions différenciées dans le centre-ville, dans les quartiers et dans les sites des grands projets (Eco-quartier des Plaines-du-Loup, secteur de la Tuilière, secteur de Sévelin ou encore Pôle-Gare notamment). Pour présenter l'évolution des espaces naturels en lien avec l'accroissement de la population, F. Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, abordera le rôle de la nature en ville, son impact sur la qualité de vie, le lien social, l'économie ou encore le tourisme.

La seconde séance publique d'information fixée au **11 février prochain 2015 de 19h30 à 22h à l'Aula du Gymnase de Beaulieu** abordera spécifiquement le thème de la mobilité, en présence du Syndic D. Brélaz et des conseillers municipaux O. Français, J.-Y. Pidoux, M. Vuilleumier et G. Junod. Le Plan directeur communal (PDCom) favorise la mobilité durable. Il donne la priorité aux piétons, aux vélos et aux transports publics dans le centre-ville, et limite les nuisances dues au trafic motorisé. Il vise à maîtriser les flux pendulaires et à adapter sa politique du stationnement. Rendez-vous donc le 11 février pour les grands enjeux de la mobilité en ville de Lausanne.

Dans la suite du processus, le PDCom, actuellement soumis à l'examen préalable des services cantonaux, sera présenté en consultation publique au printemps 2015, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Il sera ensuite soumis au Conseil communal pour adoption et au Conseil d'Etat pour approbation.

La direction des travaux
La direction des finances et du patrimoine vert

Dates et heures des séances d'information publiques (entrée libre) :

- **15 janvier 2015** de 18h à 20h30 à l'Aula du Gymnase de Beaulieu, rue du Maupas 50, Lausanne
- **11 février 2015** de 19h30 à 22h à l'Aula du Gymnase de Beaulieu, rue du Maupas 50, Lausanne.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**

Lausanne, le 8 janvier 2015